

23 novembre 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Mitterrand, Président de la République, sur l'artisanat, Paris le 23 novembre 1988.

Je ne saurais trop insister sur l'utilité de l'artisanat pour le maintien et le développement de l'emploi et pour l'animation de la vie urbaine et rurale.

- Je constate avec une grande satisfaction l'évolution rapide des artisans vers une vision dynamique axée sur la coopération avec le monde industriel.
- Le gouvernement doit encourager avec tous les moyens possibles des professions dont la France a beaucoup à attendre.\